L'UGTA REJOINT OFFICIELLEMENT LA GRÈVE DES CHEMINOTS

Le pourrissement !

Après que le secrétaire général de la Fédération nationale des cheminots eut été destinataire d'une décision de justice, l'UGTA entre en scène et la grève se radicalise et touche l'administration. La direction de la SNTF reste de son côté catégorique. En plus des mises en demeure et des décisions de justice obligeant les travailleurs à regagner leurs postes, des ponctions sur salaires sont également envisagées.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Pour son quatrième jour consécutif, la grève des cheminots s'est radicalisée à la faveur d'une décision de justice dont le secrétaire général de la FNTE, Abdelmadjid Deradji, a été destinataire. Ainsi, l'UGTA vient de prendre part au bras de fer qui opposait jusque-là les sections syndicales de wilaya à la direction de la Société nationale du transport ferroviaire. D'ailleurs hier, à l'entrée du siège de la SNTF, sis à la rue Didouche-Mourad, à Alger, des affiches sur lesquelles on peut lire «UGTA : les travailleurs du siège de la SNTF sont en grève» étaient placardées sur la façade. Interrogé, le chargé de la communication de la Fédération nationale des cheminots, Djamel Bichikhi, dira que sa structure syndicale était jusque-là observatrice et que son adhésion au mouvement de protestation est beaucoup plus motivée par le dépôt de plainte par l'entreprise contre Abdelmadjid Deradji. Mais certains observateurs du secteur ferroviaire, qui ont préféré garder l'anonymat, voient dans cette procédure une subtile manœuvre de la direction : «L'administration sait très bien que la fédération a actionné les sections syndicales pour faire grève tout en restant en dehors du mouvement de protestation et garder le statut d'observatrice. Comme la direction ne peut pas saisir par voie de justice les responsables des sections syndicales, car du point de vue réglementaire, c'est la Fédération des cheminots qui est le représentant légal, elle a ainsi manœuvré subtilement pour la faire participer aux négociations à travers une décision de justice. C'était d'ailleurs la seule manière d'avoir un représentant légal avec qui négocier, vue que la FNC, de par sa position, était assise sur deux chaises.»

Les précisions de la direction de la SNTF

De son côté, le directeur des ressources humaines de la SNTF, Noureddine Dekhli, interrogé hier au siège de l'entreprise, a tenu d'abord à préciser que «des réunions de négociations sont quotidiennement tenues entre la direction et la Fédération nationale des cheminots, contrairement à ce que avancent certains syndicalistes».

Pas plus tard que mardi, affirme-t-il, une réunion a eu lieu dans la matinée. «D'ailleurs, ajoute-t-il, le DG de la SNTF recevra aujourd'hui (hier ndlr), en fin d'après-midi, Abdelmadjid Deradji.» Concernant la décision de justice dont a été destinataire le SG de la Fédération des cheminots, Noureddine Dekhli dira : «Il s'agit d'une grève illégale et je suis dans l'obligation d'user de tous les moyens légaux pour assurer ma mission de service public. Nous ne pouvons adresser des décisions de justice à tout le monde et à ceux qui ne sont pas représentatifs. Notre seule solution était, ainsi, d'interpeller par voie de justice le SG de la FNC qui est notre partenaire social officiel et représentant légal des travailleurs. Des ponctions sur salaires seront mêmes appliquées aux travailleurs grévistes.»

Par ailleurs, et concernant la revendication principale des cheminots grévistes, à savoir le versement du rappel d'une augmentation de salaire acquise en septembre 2009, le DRH de la SNTF est catégorique : «Nous ne pouvons pas supporter un impact financier de l'ordre de 75 milliards de centimes.»

Noureddine Dekhli explique également qu'il y a d'autres raisons qui motivent le refus de satisfaction de cette revendication. «Nous avons signé le 16 juin dernier un protocole d'accord avec la Fédération nationale des cheminots et dans lequel était convenu un rappel à partir de janvier 2011. Le 3 octobre dernier, nous avons été surpris par un mouvement de protestation motivé par l'exigence d'un rappel à partir de janvier 2009. Qui va nous dire que demain et une fois que nous aurons répondu favorablement à cette revendication, ils ne vont pas nous faire sortir d'autres réclamations», a-t-il souligné, tout en laissant entendre qu'une crise de confiance s'est installée entre la direction et le partenaire social.

Noureddine Dekhli précise également que l'augmentation en question est de l'ordre de 20% et non pas de 5 %, avancent certains syndicalistes.

«Il faut savoir qu'en 2008, l'entreprise a procédé à une augmentation de 5,6 % au profit des travailleurs, puis une autre de 15 % en 2009, ensuite de 19 % en 2010 et une autre augmentation est attendue en janvier 2012, et qui touchera hormis le nouveau SNMG, certaines indemnités», a-t-il souligné.

Le DRH de la SNTF ajoutera que «le salaire net moyen d'un travailleur de la SNTF qui était en 2008 de l'ordre de 24 000 DA est aujourd'hui évalué à 41 000 DA et qu'il dépassera à partir de janvier 2012 les 44 000 DA».

La SNTF menace ruine

Enfin, mis à part la grève qui est déjà à son quatrième jour et dont le manque à gagner en termes de rentrées d'argent est fort pénalisant, la SNTF souffre actuellement d'un grand déficit en matière de chiffre d'affaires.

Selon des sources très proches, le chiffre d'affaires mensuel de la Société nationale du transport ferroviaire ne dépasse pas les 350 millions de dinars alors que la masse salariale de cette entreprise qui compte plus de 11 000 employés tourne autour de 700 millions de dinars. Ajoutant à cela que la dette de l'entreprise est évaluée à 15 milliards de dinars et qui, contrairement à ce que pense la plupart, n'a pas été effacée mais seulement gelée à partir de 2009, par souci de ne pas faire augmenter l'impact financier des intérêts générés par le service de la dette.

M. M.

Secteurs économiques et voyageurs pénalisés

L'appréhension est générale dans le milieu des animateurs des différents secteurs d'activités économiques de la wilaya d'Annaba quant aux conséquences du mouvement de grève générale illimitée entamée ces derniers jours par les travailleurs de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF).

Cette appréhension est plus grande encore chez ceux dont l'approvisionnement dépend largement du transport ferroviaire en provenance ou à destination d'autres régions du pays. C'est ce qui explique la pression constante exercée durant ces deux derniers jours de grève générale illimitée des cheminots sur la direction locale de Rail express, en charge du transport ferroviaire des marchandises.

Depuis hier, les dépôts de cette entreprise publique économique (EPE), filiale de la SNTF, tant ceux implantés à l'Allelik, commune d'El Bouni, que ceux du terminal de la gare principale, sont submergés de réclamations.

La même pression provient également des voyageurs à destination de Tébessa et Souk Ahras. Celui reliant Annaba à Alger est à l'arrêt depuis plusieurs jours, pour cause de défectuosité de la voie ferrée sur le tronçon Constantine-Ouled Rahmoun, au niveau d'El Mansourah.

La situation a atteint son paroxysme chez les opérateurs économiques qui ont investi temps et argent pour s'approvisionner en matière première ou pour commercialiser leurs produits finis sur tout le territoire national et même à l'export, grâce au transport ferroviaire. La grève générale illimitée des cheminots a tout bloqué.

A son quatrième jour, ce débrayage a paralysé l'ensemble du secteur socioéconomique non seulement à Annaba, mais dans toutes les régions de l'est du pays.

Le même affolement est relevé auprès des gestionnaires des entreprises de production industrielle et les PME. Aux complexes sidérurgique ArcelorMittal d'El Hadjar et des engrais phosphatés de la société des fertilisants d'Algérie Fertial, les gestionnaires croisent les doigts. A ce niveau, on suit avec attention et inquiétude les négociations entre la direction générale de la SNTF et les syndicalistes représentatifs des travailleurs du rail.

Du côté du port d'Annaba, où la majorité des grues sont à l'arrêt, gestionnaires et salariés de l'entreprise portuaire attendent avec impatience que prenne fin le mouvement de grève, synonyme de remise en marche des locomotives et des wagons de la SNTF sans lesquels le trafic sur les quais de cette importante infrastructure portuaire est fortement réduit.

Autre partie également concernée par cet arrêt de travail : la Société des mines de phosphates (Somiphos) de Djebel El Onk (Tébessa).

En effet, durant ces dernières quarante-huit heures, pas une seule rame de wagons de phosphate brut n'a été réceptionnée pour être exportée vers différentes destinations. Cette même matière première est indispensable pour la production des engrais phosphatés et autres produits pétrochimiques. Or, le stock de sécurité prévu par Fertial pour plusieurs jours a été entamé. Et pour peu que la grève se poursuive, la menace d'une rupture de stock entraînera systématiquement l'arrêt de la production avec ce que cela sous-entend comme préjudice financier.

Ce mouvement de grève représente aussi un risque certain à la veille de la campagne des labours-semailles. Et pour cause, les engrais phosphatés utilisés au titre de fertilisants des terres agricoles sont transportés par voie ferroviaire vers les différents centres de stockage et de distribution des intrants agricoles relevant des offices et coopératives de soutien de ce secteur.

A. Bouacha

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

Un millier d'entreprises en voie d'être sauvées, selon Sidi-Saïd

Un millier d'entreprises du secteur industriel public, notamment manufacturier, sont en voie d'être sauvées, selon le SG de la Centrale syndicale.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Hier au Palais des expositions (Pins-Maritimes), Abdelmadjid Sidi-Saïd qui a parrainé avec le secrétaire général du ministère de l'Industrie, de la Pme et de la Promotion de l'investissement, l'ouverture de la seconde édition du Salon national de la manufacture, a indiqué que 456 entreprises publiques ont été déjà sauvées, soit un million de salariés, et un nombre équivalent d'entreprises sont en voie de l'être.

Un sauvetage qui s'inscrit dans le cadre des différents programmes de modernisation et de soutien financier décidés par les pouvoirs publics.

Ainsi, les EPE ont bénéficié de 1 232 milliards de dinars pour leur assainissement financier et plans d'investissements, et seront opérationnelles au fur et à mesure que ces dispositifs avancent.

Pour leur part, les entreprises du secteur privé bénéficient également d'une importante enveloppe financière pour leur mise à niveau. Voire ces opérateurs se sont engagés, rappelle le patron de l'UGTA, à contribuer à la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois. Car il importe d'«accompagner» ces sociétés privées, à charge, cependant, dira Sidi-Saïd, qu'elles apportent une plus-value et que des garde-fous en matière de contrôle, de suivi et de régulation soient mis en place. Et d'autant qu'il s'agit de réhabiliter l'outil national de production tant public que privé, assurer la faisabilité des dispositifs de soutien, mais aussi de contribuer à réduire la facture d'importation en hausse continue.

A ce propos, le patron de la Centrale syndicale a estimé que ce qui est «superflu», car pouvant être fabriqué localement, doit être retiré de la nomenclature commerciale. Ce qui n'est pas encore évident pour l'industrie manufacturière (textiles, cuirs et chaussures, bois et dérivés, ameublement…) et dont 71 entreprises publiques et 40 sociétés privées participent à ce salon du 19 au 25 octobre 2011. Certes, les entreprises manufacturières publiques ont bénéficié de 2 milliards de dollars, en vue de leur relance.

Voire, le programme de soutien financier de ces entreprises est finalisé à 70%. Néanmoins, le recours massif à l'importation, la forte concurrence étrangère, les errements et incertitudes managériales ainsi que le manque de compétitivité et de qualité ne contribuent pas à favoriser cette relance attendue et amener ces entreprises à améliorer leur part du marché, figée actuellement à moins de 10%, avec un volume d'affaires de 26 milliards de dinars.

Cela même si il y a une volonté de promouvoir le partenariat et développer l'intégration industrielle, atteindre une part de marché de l'ordre de 30%, voire la réouverture de certaines des 30 entreprises manufacturières fermées.

C. B.